

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 JANVIER 2021

La convocation du Conseil Municipal a été adressée individuellement à chaque conseiller municipal pour la réunion ordinaire du vingt-cinq janvier deux mille vingt et un.

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq janvier à seize heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Frédéric Loinard, Maire.

Ordre du jour :

1. Communication du maire
2. Approbation du compte rendu du 21 décembre 2020
3. Charte d'engagement opération « îlot de tranquillité ».
4. Attribution marché – Equipement et gestion de l'aire de camping-cars
5. Régularisation d'écritures 2020
6. Ouverture des crédits d'investissement avant vote du budget 2021
7. Situation financière 2020

Étaient présents : Mr Frédéric Loinard , Maire, Mme Lyliane Renault, Mr Alain Prioux, Mr Jean-Pierre Tessier, Mme Maryvonne Botté adjoints, Mme Marie Christine Leroux, Mr Philippe Daout conseillers municipaux délégués, , Mme Marie Vernhes-Chazeau (arrivée à 16h42), Mme Valérie Badin, Mr Patrick Bernard, Mme Aurélie Clément ( arrivée à 16h54), conseillers municipaux.

Absents excusés: Mr Alexandre Berthelin, Mme Dominique Hansen donne pouvoir à Mr Alain Prioux, Mr Sébastien Lefevre donne pouvoir à Mme Vernhes- Chazeau, Mr Stéphane Plumet donne pouvoir à Mme Badin, Mme Anne Dumolard donne pouvoir à Mr Daout, Mr Patrick Gosselin donne pouvoir à Mr Loinard .

Absent(e) : Mme Christelle Lecharpentier, Mr Thomas Goyet.

Secrétaire de séance : Mr Jean-Pierre Tessier

#### 1. Communication du maire

« Face au covid19, les prochains jours seront décisifs, mais nous sommes conscients des difficultés qu'engendreraient un nouveau re-confinement début février pour les associations, les écoles et les services administratifs entre-autres.

Nous, élus, services sommes prêts à affronter cette nouvelle épreuve en s'organisant pour apporter le soutien à toutes les personnes souffrant de précarité d'isolement et de désocialisation.

A la demande du pôle santé, un courrier a été adressé à la préfecture du Calvados afin d'obtenir de l'agence régionale de santé l'autorisation d'ouvrir un centre de vaccination une matinée par semaine (le samedi matin). Des professionnels bénévoles se sont proposés pour apporter leur aide, la commune compte près de 290 administrés de plus de 75 ans dont certains ne peuvent se déplacer.

#### Point d'avancement sur les projets :

Aire de camping-car : La société Mosaic nous a présenté un avant-projet qui sera discuté lors de la prochaine commission urbanisme. Une consultation gré à gré par l'aménageur se fera auprès des entreprises de travaux publiques.

Le choix du gestionnaire s'est porté sur la société AireService.

Nous attendons la délibération de la commission permanente du département pour l'attribution de la subvention qui permettra de lever la dernière réserve au démarrage des futurs travaux.

Destruction-reconstruction base Nautique (Espace Glisse) : 3 entreprises d'architecture ont répondu au dossier de consultation. Le dépouillement des offres va démarrer cette semaine.

Boucles cyclo-pédestres : D'importants travaux de curage et de débusage des fossés ont été réalisés route de la mer pour rétablir le fil d'eau vers le parais. Je remercie les agriculteurs, qui ont appuyés bénévolement les services Caen la mer sur cette opération, en fournissant des ressources en homme et matériel ; opération qui était absolument nécessaire avant le démarrage des travaux à réaliser pour l'aménagement de la future voie cyclo-pédestre.

Défenses contre la mer : Les travaux ont démarré sur Hermanville et devrait se poursuivre prochainement sur Colleville. La commune a mis à disposition le site de la redoute comme base de vie. Les travaux de remplacement des épis sont soumis au cycle des marées.

Reprise Commerce centre-bourg : A notre demande, Un point d'avancement a eu lieu avec Maître Lizé en charge de la liquidation. Le projet de reprise par un boucher charcutier traiteur est envisagé prochainement.

Fibre optique : les travaux de ré-ingénierie en cours provoquent des dysfonctionnements sur le réseau Covage ce qui perturbent les personnes en télétravail. Les réclamations arrivent en mairie faute d'interlocuteur technique. Cette situation devient extrêmement pénible pour tous.

Elections : les élections départementales et régionales sont « prévues » les 20 et 27 juin prochain, ce double scrutin nécessitera la mobilisation de l'ensemble des élus ces 2 dimanches, les bureaux de vote étant doublés.

Je remercie élus et services qui s'investissent dans ces projets pour le bien-être de nos administrés et de nos associations ».

## **2. Approbation du compte rendu du 21 décembre 2020**

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du conseil du 21 décembre 2020. Aucune observation, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **3. Charte d'engagement opération « îlot de tranquillité »**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Botté qui indique que les membres du conseil ont été destinataires du projet de charte avec le groupe mammalogique normand. Il s'agit pour la commune de mettre en place des actions de sensibilisation à la présence des phoques sur la plage, et surtout au respect nécessaire des distances de sécurité afin de ne pas les perturber. La commune devra désigner un référent pour le suivi des actions. Le groupe mammalogique normand accompagnera la commune dans cette démarche.

Entendu l'exposé de Mme Botté, le conseil municipal à l'unanimité, approuve la signature de la charte présentée.

## **4. Attribution marché – Equipement et gestion de l'aire de camping-cars**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Prioux qui rappelle que 2 plis ont été reçus suite à l'appel d'offres concernant le marché de fournitures et de service pour l'équipement et la gestion de l'aire de camping-cars. Les membres du conseil ont été destinataires des différents documents d'analyse. La commission d'appels d'offres s'est réunie le 14 janvier dernier et a attribué le marché à l'entreprise AIRESERVICES.

Entendu l'exposé de Monsieur Prioux,

Vu le code des marchés publics,

Vu le compte rendu de la commission d'appel d'offre en date du 14 janvier 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (16 voix Pour), décide :

- de confier le marché de fournitures et de service pour l'équipement et la gestion de l'aire de camping-cars à l'entreprise AIRESERVICES
- charge Monsieur le Maire de signer le marché et tous les documents nécessaires au bon déroulement de ce dossier.

## **5. Régularisation d'écritures 2020**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a établi un certificat administratif relatif à un virement de crédit de 175 € comme suit :

- Du compte de dépenses 022 (dépenses imprévues) vers le compte 66111 (intérêts réglés à l'échéance)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité valide cette régularisation d'écritures.

## **6. Ouverture des crédits d'investissement avant vote du budget 2021**

Monsieur le Maire, rappelle que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider ou mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette soit au maximum 155 420.25€.

Conformément aux textes applicables, il est proposé aux membres du conseil de faire application de cet article à hauteur maximale de 100 000€ dont l'affectation est la suivante :

Article 2031 : Frais d'études : 5 000€

Article 204 : Fonds de concours : 27 000€

Article 2111 : Terrains : 25 000€

Article 2128 : Autres agencements et aménagements : 10 000 €

Article 2135 : Installations générales, agencement 10 000 €

Article 21318 : Autres bâtiments publics 10 000€

Article 2158 : Autres installations, matériel 2 000€

Article 2188 : Autres immobilisations corporels 1 000€

Article 2183 : Matériel de bureau et matériel informatique 10 000€

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (16 voix pour) d':

- Autoriser Monsieur le maire à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2021 les dépenses d'investissement concernées dans la limite du quart des crédits inscrits à la section du budget 2020, comme indiqué ci-dessus ;
- Inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2021 lors de son adoption

## **7. Situation financière**

Monsieur le Maire donne à la parole à Mr Boutet qui rappelle que les membres du conseil ont été destinataires de la part de Mme Hansen des différents documents (suivi de l'investissement, fichier cantine et situation financière provisoire). Comme indiqué lors des précédents conseils, le résultat de clôture de l'exercice se rapprocherait de celui de 2019. La diminution sensible des charges de fonctionnement en raison de la pandémie et de ces conséquences ainsi que l'accompagnement de nos partenaires institutionnels (Région, département, Etat ) ont permis la réalisation de nombreux investissements cette année. Un état plus précis sera communiqué lors de la prochaine commission finance.

## **8. Informations et questions diverses**

### Food trucks ( Mr Daout)

Mr Daout informe le conseil de l'installation d'un nouveau Food truck sur le parking de la médiathèque le samedi matin.

### Animation ( Mme Botté)

L'animation qui s'est déroulée samedi 23 janvier sur le comptage des oiseaux s'est bien déroulée (jauge d'inscription remplie) malgré les conditions climatiques.

La date du prochain conseil sera communiquée prochainement.

Fin du conseil à 17h13

Le secrétaire de séance



---

Conseil Municipal du 25 Janvier 2021

<b>Monsieur Frédéric LOINARD</b>	<b>Madame Dominique HANSEN Pouvoir à Mr PRIEUX</b>	<b>Monsieur Alain PRIEUX</b>
<b>Madame Lyliane RENAULT</b>	<b>Monsieur Jean-Pierre TESSIER</b>	<b>Madame Maryvonne BOTTE</b>
<b>Monsieur Philippe DAOUT</b>	<b>Madame Marie-Christine LEROUX</b>	<b>Monsieur Patrick GOSELIN Pouvoir à Mr LOINARD</b>
<b>Monsieur Stéphane PLUMAT Pouvoir à Mme BADIN</b>	<b>Madame Valérie BADIN</b>	<b>Madame Christelle LECHARPENTIER</b>
<b>Madame Anne DUMOLARD Pouvoir à Mr DAOUT</b>	<b>Madame Marie VERNHES- CHAZEAU (arrivée à 16h42)</b>	<b>Monsieur Alexandre BERTHELIN</b>
<b>Monsieur Sébastien LEFEVRE Pouvoir à Mme VERNHES- CHAZEAU</b>	<b>Monsieur Thomas GOYET</b>	<b>Madame Aurélie CLEMENT (arrivée à 16h54)</b>
<b>Monsieur Patrick BERNARD</b>		